

Hao, île « oubliée » de la pollution nucléaire

Une étude révèle une forte contamination des sols et des produits alimentaires par les métaux lourds et les PCB

Papeete
Correspondante

Les 1500 habitants de l'atoll d'Hao, situé à 900 km de Tahiti, ancienne base avancée du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), sont exposés à des risques sanitaires d'une importante gravité dont ils ignoraient tout ou presque jusqu'à ce jour. Devant les autorités polynésiennes, le ministère de la défense a rendu public, lundi 25 juin, une étude révélant l'accumulation de métaux lourds et de polychlorobiphényles

« C'est un véritable problème. Les gens ne peuvent plus rien manger »

Olivier Champion

directeur de cabinet du ministre polynésien de l'environnement

(PCB) dans leurs denrées alimentaires de base. Ce document, rédigé par les bureaux d'étude Artelia et Pae Tai Pae Uta, met en évidence des teneurs en métaux et PCB, notamment dans les échantillons de poissons et de noix de coco, à des niveaux supérieurs aux normes européennes.

Les auteurs préconisent de ne pas pratiquer « la pêche ou le ramassage de denrées alimentaires aux abords des zones polluées », ainsi que « la non-consommation de foies de poissons » et des pahua – les bénéitiers –, un mets de choix dans les assiettes des Polynésiens. Les denrées alimentaires comme le poisson ou les noix de coco récoltées sur d'autres parties de l'atoll contiennent également du PCB et certains métaux. Tous les niveaux de la chaîne alimentaire sont concernés depuis le gazon algal dont se nourrissent certains poissons du lagon jusqu'aux poissons carnassiers.

Les analyses portent sur huit métaux lourds – dont le mercure, le plomb, le cadmium, le zinc et le nickel – et les PCB, des dérivés chlorés extrêmement toxiques interdits à



D'anciennes installations de l'armée française, démantelée à partir de 1998, sur l'atoll d'Hao en Polynésie française. DR

la vente depuis 1987 et dont l'élimination au niveau national devait être effective au 31 décembre 2010.

Pour limiter l'accumulation des éléments toxiques dans l'organism

Le tribunal de Papeete désavoue le ministère de la défense

Le tribunal administratif de Papeete a annulé, le 22 juin, le refus formulé par le ministère de la défense d'indemniser six anciens travailleurs du nucléaire. Le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (CIVEN), créé par la loi du 5 janvier 2010 dite loi Morin, sur la reconnaissance et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires « n'a pas apporté la preuve que le risque attribuable

aux essais nucléaires puisse être considéré comme négligeable », estime le juge. La loi Morin prévoit une présomption de causalité entre le travail sur les sites des essais nucléaires entre 1966 et 1996 et une liste de 21 maladies, mais la méthodologie du CIVEN lui permet d'affirmer que le lien entre les essais et la maladie est négligeable. Les demandes des travailleurs polynésiens devront être réexaminées.

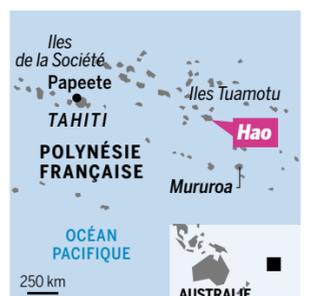
fiée d'inacceptable « d'un point de vue social et économique » par le rapport pour des habitants des atolls, dont l'alimentation repose essentiellement sur le poisson.

Lors de la présentation du rapport, un représentant de la mairie d'Hao, découvrant l'ampleur de la pollution, a exprimé son inquiétude : « Comment va-t-on annoncer cela à la population ? » « Cela pose un véritable problème de santé publique, confirme Olivier Champion, directeur de cabinet du ministre polynésien de l'environnement. Les gens ne peuvent plus rien manger. » Il n'existe aucune donnée épidémiologique sur la population d'Hao.

Les services administratifs doivent se rencontrer le 28 juin pro-

chain pour évaluer la situation et tenter d'établir des scénarios. « Limiter la consommation des poissons du lagon et des noix de coco compliquera la vie de certains habitants qui n'ont pas les moyens d'acheter dans les magasins, constate le directeur du collège d'Hao. Le poisson cru au lait de coco fait partie du quotidien des Polynésiens. »

Entre 1966 et 1996, du temps des essais nucléaires, 2500 à 3000 personnes vivaient sur l'atoll, où se côtoyaient des laboratoires scientifiques, une base aérienne, ainsi que des activités de loisirs pour occuper le personnel durant les moments d'oisiveté. En 2000, la base d'Hao a été fermée. Les militaires ont rendu les terrains en l'état aux habitants du village de



Otepa. Mais les images des vestiges délabrés ont conduit le ministère de la défense, poussé par le gouvernement de Polynésie française, à entreprendre un chantier de déconstruction et de réhabilitation pour redonner aux 185 hectares autrefois utilisés par le CEP et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) un visage acceptable et dépolluer certaines parcelles réoccupées par la population. Les travaux entamés en 2009 doivent s'achever en 2016 pour un budget de 60 millions d'euros. C'est dans ce cadre que l'étude sur l'impact des pollutions des sols et des eaux a été commanditée.

Afin de dynamiser l'économie de l'atoll qui a périclité après le départ des militaires, l'Etat s'était engagé à soutenir le développement d'activités piscicoles et agricoles, en particulier la remise en état de la cocoteraie. Des projets qui pourraient être remis en cause.

Le rapport recommande d'interdire, dans certaines zones, les cultures potagères ou de coco, la construction d'habitations et la réalisation de travaux de terrassement. « La pollution est courante quand on réhabilite des sites militaires ou des anciennes bases aériennes, relève Bruno Barrillot, le délégué au suivi des conséquences des essais nucléaires du gouvernement polynésien. On s'étonne néanmoins qu'aucune précaution n'ait été prise alors que nous sommes sur un atoll, un milieu fragile où les conséquences sont plus graves pour la population, qui doit se nourrir. » ■

CHRISTINE CHAUMEAU